

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 JUILLET 2020

Suite à la convocation du Maire, Monsieur Jean-Pierre VILLECHALANE, en date du 23 juillet 2020, le Conseil Municipal s'est réuni Salle Treny le vendredi 29 juillet 2020 à 19 h.

Ordre du jour :

- approbation des comptes-rendus des Conseils Municipaux du 30 juin et du 10 juillet 2020
- décision modificative cession lame
- décision modificative prêt et prêt relais
- régularisation créances communales (30 €)
- commissions CCPN
- vente chemin Masfrolet
- électrification lotissement et route de Marval

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire à 19 h 15

Rita SZUBERT se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

Etaient présents :

- BESSE Sophie
- CHATEAU Fabrice-
- DURAND Jean-Pierre
- EDWARDS Stewart
- FONT Lydia
- FREDOU Marie-France
- POUGET Corentin
- SZUBERT Rita
- VEDRENNE Grégory
- VILLECHALANE Jean-Pierre

Monsieur BECUWE Rudy est absent et donne procuration à Monsieur Fabrice CHATEAU ;
Monsieur Kevin COUSSY est absent et donne procuration à Monsieur Jean-Pierre VILLECHALANE.

Monsieur CHABANNIER Matthieu annonce venir avec un retard de 10 mn.

1. Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux des 30 juin et 10 juillet 2020.

Les deux comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. Décision modificative cession lame

La Trésorerie Principale de Nontron a émis des observations sur les lignes utilisées pour transcrire la vente de la lame de tracteur vendue lors de l'achat du dit tracteur acheté d'occasion par la Mairie ; ces modifications d'écriture au Compte Administratif 2019, qui ne changent pas le résultat, nécessitent l'approbation du Conseil Municipal.

Ces modifications d'écriture sont approuvées à l'unanimité.

3. Décision modificative prêt et prêt relais

La Banque Postale, auprès de qui un prêt de 200 000 € et un prêt relais de 250 000 € ont été validés lors du Conseil Municipal du 30 juin 2020, souhaite que les montants de ces prêts apparaissent au Budget Provisoire de la commune.

Une modification du Budget Provisoire est ainsi nécessaire.

Cette modification d'écriture est approuvée à l'unanimité.

4. Régularisation créances communales (30 €)

Afin de clore définitivement la régularisation du dossier de créance de Monsieur Michel GOURAUD, il apparaît rester la somme de 30€ qui date de 2012 qui doit être inscrite sur la ligne des pertes et profits.

L'assemblée approuve à l'unanimité l'inscription de 30 € restant sur la créance de Monsieur Michel GOURAUD sur la ligne des pertes et profits.

19 h 20 : arrivée de Monsieur Matthieu CHABANNIER

5. Vente chemin Masfrolet

Il s'agit d'un chemin communal qui traverse la propriété de Monsieur CRETENOUD que l'intéressé souhaite acquérir pour éviter que des promeneurs ne passent devant chez lui.

Concernant l'accord pour cette vente, il est procédé au vote :

- 1 abstention
- 12 contre.

L'assemblée refuse la vente de ce chemin communal au profit de CRETENOUD

En l'absence d'informations suffisantes, il est proposé que la commission voirie se déplace sur place pour en étudier l'opportunité et la faisabilité.

6. Electrification lotissement et route de Marval

Le SDE 24 doit être contacté pour des demandes de devis pour l'éclairage de la commune. Il est proposé de faire deux demandes :

- une pour le lotissement qui s'achève prochainement, à la demande des riverains,
- une pour la route de Marval à partir de la Place de Marronniers jusqu'au Capitolet, par le biais d'un réseau enterré.

Il est procédé au vote pour ces deux projets :

L'assemblée vote contre à l'unanimité concernant l'éclairage du lotissement.

L'assemblée approuve à l'unanimité la demande de devis concernant l'éclairage de la route de Marval, de la portion de la Place des Marronniers jusqu'au Capitolet.

7. Commissions CCPN

Monsieur Gérard SAVOYE a été élu Président de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais. Le 22 juillet 2020 il a été décidé la création de 9 commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil de la Communauté de Communes.

La commune d'Abjat est invitée à communiquer le nom des membres de son conseil municipal qui souhaitent ainsi participer à ces commissions. Se sont proposés :

- Commission Développement économique. Economie Sociale. Emploi – **Jean Pierre VILLECHALANE**
- Commission Finances et contrôle de gestion. Suivi des projets – **Jean Pierre VILLECHALANE**
- Commission Développement Touristique et Communication – **Jean Pierre VILLECHALANE et Rita SZUBERT**
- Commission Pistes forestières / Vélo Route / PDIPR. Traverses de bourg, schéma routier intercommunal. Equipements sportifs communautaires (Stades communautaires-Piscine) – **Grégory VEDRENNE**
- Commission Administration générale. Ressources humaines. Mutualisation. Culture – **Rudy BECUWE**
- Commission Compétence Eau et Assainissement. Environnement. GEMAPI. Développement Durable. Transition énergétique – **Fabrice CHATEAU**
- Commission Enfance -Jeunesse. Crèche / RAM.ALSH / Périscolaire – **Sophie BESSE**

La séance est levée à 19h 55